

Document téléchargeable

Êtes-vous un bon consommateur de médicaments?





Par madame Louise Gagné
Directrice, actuariat et formation
AGA Assurances Collectives

Partager ce ebook!







Saviez-vous que...

- ... le coût des médicaments représente près de 40 % du coût total de votre programme d'assurance en plus d'être l'élément qui augmente le plus rapidement?
- ... le prix des médicaments qui ne cesse d'augmenter a une influence directe sur le coût de vos primes d'assurances collectives?
- ... l'arrivée sur le marché de plus en plus de médicaments biologiques très coûteux peut faire gonfler la facture de votre programme d'assurance?

4 gestes simples pour économiser

Être vigilant et adopter de bonnes habitudes de consommation de médicaments, ça profite à tout votre groupe! Voici 4 gestes tout simples pour économiser jusqu'à 65 % sur vos médicaments.



Exigez les médicaments génériques – directement auprès de votre médecin ou de votre pharmacien



Les médicaments génériques sont de qualité égale aux originaux, car Santé Canada exige qu'ils **contiennent le même ingrédient actif** et qu'ils agissent de la même façon sur l'organisme que leur version d'origine.

La seule différence entre un médicament générique et sa version d'origine, c'est le prix!





Générique : le coût des ingrédients est légiféré à environ 25% de celui du médicament d'origine



2 Magasinez votre pharmacie

Si on magasine des chaussures, des téléviseurs, des voitures, etc., pourquoi ne pas magasiner aussi ses médicaments? En effet, même à l'intérieur d'une même chaîne, les pharmaciens ne vendent pas les médicaments au même prix, et l'écart peut varier du simple au double!

Sachez que rares sont les pharmaciens qui donnent le prix d'un médicament au téléphone. Il vaut mieux cibler les pharmacies de son secteur et s'y rendre en personne afin d'obtenir des renseignements précis.

Attention! Il n'est toutefois pas dans l'intérêt des consommateurs d'acheter un médicament chez l'un et le reste d'un traitement chez l'autre, puisque le pharmacien ne peut ainsi analyser les interactions entre les divers médicaments à prendre.







Pour les médicaments de maintien, demandez votre prescription pour 90 jours

Votre facture de médicaments se divise en trois parties distinctes :



Si on ne peut pas changer la portion des ingrédients ni celle de la marge bénéficiaire, il est possible de diminuer les honoraires professionnels.

En effet, si vous devez prendre un médicament de façon continue, faites-en provision pour 90 jours. Les honoraires facturés seront alors moindres que si vous aviez opté pour un renouvellement chaque mois.

Voici un tableau comparant les coûts de quatre médicaments achetés chaque mois et sur une période de 90 jours.

	30 jours	3 X 30 jours	90 jours	Économies 90 jours	Économies annuelles
Médicament 1	11,99\$	35,97\$	17,99\$	17,98\$	71,92\$
Médicament 2	33,99\$	101,97\$	84,08\$	17,89\$	71,56\$
Médicament 3	4,99\$	14,97\$	10,49\$	4,48\$	17,92\$
Médicament 4	23,99\$	71,97\$	49,99\$	21,98\$	87,92\$
Total	74,96\$	224,88\$	162,55\$	62,33\$	249,32\$



Essayez la pharmacie postale

Un autre moyen de diminuer les honoraires professionnels, si vous consommez des médicaments à traitement continu, est d'utiliser une pharmacie postale, qui combine un service pharmaceutique économique, pratique et convivial.

La livraison est gratuite partout au Québec, et les médicaments, commandés en ligne, sont livrés dans les 48 heures. Sur approbation du pharmacien, on peut bénéficier d'une commande de 90 jours, et les médicaments génériques sont également offerts dans tous les cas où cela est possible.

Voilà qui réduit les coûts pour vous et votre régime d'assurance collective!

Pour en savoir davantage sur la pharmacie postale, consultez les liens suivants :

www.picarddesjardins.com www.xpresspharm.com/fr/



